



NOTES POUR LES COMITÉS DES FEMMES SOUS-RÉGIONAUX SUBRACs-2015

Cette année, il est demandé aux Comités des femmes des SUBRACs de discuter des points suivants, faire des propositions et apporter des solutions les concernant :

I. Campagne contre la violence à l'égard des femmes

En octobre 2014, l'ISP en Amériques a proposé un Plan d'action dans le cadre de la Campagne contre la violence à l'égard des femmes.

En 2015, chaque comité des femmes sous-régional pourra faire une première évaluation des points figurant dans le plan proposé et suggérer des actions de suivi sur les axes suivants :

- Échange d'expériences sur les actions visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail, qui sont réalisées dans chaque pays ;
- Échange sur les bonnes pratiques dans les différents pays et les différents services, que les affiliés pourraient concrétiser dans leurs pays respectifs ;
- Campagne en faveur de la ratification des conventions internationales contre la discrimination et en faveur des femmes des pays qui ne les ont pas encore ratifiées ;
- Collecte d'informations, plus d'enquêtes, des études et des statistiques par pays sur la violence sur le lieu de travail, qui pourraient permettre de mesurer et de donner plus de visibilité à ce problème au niveau national ;
- Œuvrer pour qu'en 2016 l'OIT génère une convention contre la violence sur le lieu de travail, notamment dans une perspective de genre ;
- Etablissement de politiques et stratégies par et au sein des syndicats pour combattre le harcèlement sexuel ;
- Discussion au sein des syndicats sur la violence en général et sur la manière d'identifier et repérer le harcèlement au travail, et comment aider, protéger et défendre les victimes ;

- Informations par le biais des supports virtuels et numériques de l'ISP sur la violence sur le lieu de travail ;
- Accent mis sur les secteurs en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. Expériences pilotes dans les secteurs de santé et des services municipaux.

II. Droits syndicaux et politique de genre

Loin de s'arrêter, l'attaque des droits syndicaux dans le secteur public continue de s'intensifier dans de nombreux pays. Il existe cependant des endroits où les processus de négociation collective ont émergé et se sont consolidés, créant un modèle de dialogue social et d'accord collectif offrant une structure pour les politiques d'égalité hommes-femmes.

Chaque Comité des femmes sous-régional évaluera les points suivants :

- La situation de la négociation collective dans le secteur public ;
- La perspective de genre dans la négociation ;
- L'axe sectoriel. Expériences pilotes dans les secteurs de l'administration publique, l'eau et l'énergie ;
- Les bonnes pratiques et la mise en commun des expériences positives.

III. Plan d'action régional interaméricain 2015-2020

« L'ISP a un rôle unique dans le mouvement syndical... Au sein des forums internationaux, nous sommes la seule voix des travailleurs et travailleuses des services publics, et la seule organisation qui coordonne les actions des syndicats du secteur public au niveau mondial. »

Dans la région Inter Amériques, l'ISP œuvre pour la promotion des 4 *priorités stratégiques décidées au niveau mondial* :

- Lutte contre la privatisation ;
- Promotion des droits syndicaux ;
- Influence de la politique mondiale ;
- Syndicalisation et croissance, prenant en compte l'égalité des genres.

Chaque Comité des femmes sous-régional pourra indiquer ses points d'intérêt et là où il aimerait voir le travail de l'ISP renforcé dans la région en ce qui concerne la perspective de genre.

IV. Évaluation de la politique d'égalité de l'ISP et l'égalité hommes-femmes dans la région Inter Amériques

Chaque Comité des femmes sous-régional sera invité à évaluer les points suivants :

- Progrès réalisés depuis la réunion IAMRECON en 2010 ;
- Aspects à renforcer en 2015-2017 ;
- Cartographie de genre des dirigeant(e)s des organisations affiliées à l'ISP dans la région Inter Amériques.

V. Documents annexes

- Plan d'action de la campagne contre la violence à l'égard des femmes ;
- Plan d'action régional interaméricain 2015-2020.